

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE
LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

**DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES
(DIOSPB)**



« Bien s'informer pour mieux s'orienter »

MINI GUIDE DE L'ÉLÈVE DE 3^{ÈME}

**REUSSIR SON ORIENTATION APRES LA
CLASSE DE 3^{ÈME}**

La classe de 3^{ème} constitue une étape très importante pour toi car tu devras opérer un choix après l'obtention du diplôme du BEPC pour poursuivre tes études. Cette étape qui est déterminante dans le choix de ta future profession, demande une bonne préparation et une bonne orientation. Cela va nécessiter l'élaboration de ton projet professionnel.

Dans ce mini guide, les thèmes abordés portent sur :

- l'importance de l'école ;
- le projet professionnel ;
- la découverte des voies de formation ;
- la bourse scolaire ;
- les conseils pratiques pour réussir sa classe ;
- les sources d'information sur l'orientation scolaire et professionnelle.

Les informations contenues dans ce mini guide, t'aideront à te déterminer pour choisir ta série, ta filière de formation technique ou professionnelle et à aborder avec sérénité et confiance le secondaire.

I. L'importance de l'école

Il est important pour toi de savoir pourquoi tu vas à l'école pour redoubler d'efforts afin de réussir. L'école est l'endroit où tu vas avoir des connaissances mais aussi où tu vas apprendre à vivre avec les autres. Elle a beaucoup d'avantages pour toi, ta famille, ta communauté et ton pays parce qu'elle te permettra :

❖ *Pour toi*

- de sortir de ton ignorance en apprenant de nouvelles choses ;
- **d'avoir une ouverture d'esprit et de mieux comprendre la vie ;**
- **de réfléchir avant de prendre des décisions ;**
- de te former dans plusieurs domaines ce qui te permettra de choisir le métier que tu veux faire ;
- d'avoir plus de chances de réussir dans la vie.

❖ *Pour ta famille et ta communauté*

- d'être une fierté pour tes parents ;
- d'être un bon exemple pour tes frères et sœurs ;
- d'aider tes parents plus tard ;
- d'être considéré dans ta communauté ;
- de servir de modèle.

❖ *Pour ton pays*

- de mieux connaître ton pays ;
- de participer au développement de ton pays ;
- d'être un bon citoyen.

II. L'élaboration du projet professionnel

Le projet professionnel est important pour toute personne désirant faire un choix éclairé de sa future profession. Il permet de te définir, de te fixer des objectifs clairs de profession, dans un secteur d'activités donné. Si tu n'as pas encore un rêve de métier ou une ambition professionnelle, c'est le moment d'y réfléchir !

1. Qu'est-ce qu'un projet professionnel ?

Le projet professionnel est un processus qui définit ton objectif professionnel, la stratégie, les moyens et les ressources à mobiliser pour l'atteindre. Dans ce

contexte, l'objectif n'est rien d'autre que le métier auquel tu rêves. Le projet professionnel est personnel car il correspond à la vision que tu te fais de ta vie professionnelle future. Il n'est pas statique car il évolue en permanence en fonction de ta maturité, ton environnement et les opportunités du marché de l'emploi.

2. Pourquoi élaborer un projet professionnel ?

Le projet professionnel est utile en ce sens qu'il va t'aider à :

- prendre conscience de la valeur de ton parcours et de ton expérience ;
- développer une stratégie de recherche d'information sur ton futur métier;
- faire des choix de formations te permettant d'aboutir à ton métier de rêve.

3. Comment élaborer un projet professionnel ?

Le projet professionnel s'élabore de manière progressive. Des réajustements sont souvent nécessaires pour préciser son but et mener à bien son projet professionnel.

• *Evaluation de tes capacités et de l'environnement*

Le projet professionnel tient compte de tes capacités, de ce qui est important pour toi, de la réalité du marché du travail, du secteur d'activités visé, etc.

Voici un ensemble de questions auxquelles tu dois répondre dans le processus d'élaboration de ton projet professionnel :

1. qu'est-ce que je sais faire ? (activités scolaires, extra-scolaires)
2. quelles sont mes performances scolaires ? (points forts, points faibles)
3. qu'est-ce que j'aime et qu'est-ce que je n'aime pas ?
4. quelle est ma personnalité, quels sont mes traits de caractère?
5. dans quel secteur d'activités voudrais-je travailler ?
6. quel métier voudrais-je exercer plus tard ?
7. quels sont les moyens dont je dispose pour réaliser mon rêve professionnel ?

Cette évaluation te permet de mesurer les efforts que tu dois consentir pour réussir. Les devoirs de classes, les compositions et les examens scolaires constituent déjà une référence.

- **La prise de décision**

La prise de décision est l'étape finale de l'élaboration de ton projet professionnel. Pour ce faire, tu devras :

- confronter les informations recueillies avec les exigences des différentes séries et filières de formation que tu souhaiterais faire,
- faire ton choix de séries ou de filières de formation.

III. Les séries d'études et les filières de formation

Après la classe de troisième, selon le type d'études, on distingue :

- les séries d'études pour l'enseignement général et technique,
- les filières pour la formation professionnelle.

1. Les séries d'études

Une série d'études regroupe un ensemble de disciplines d'enseignement conduisant à un profil donné. Dans l'enseignement général, il existe deux (02) séries de seconde : une série littéraire (A) et une série scientifique (C). Dans l'enseignement technique, il existe trois (03) séries de seconde : une série de technique industrielle (TI), une série d'administration et de gestion (AB3) et une série informatique (H).

En plus de ces séries, il existe des établissements publics polyvalents qui combinent l'enseignement général et technique (C prime).

a) Au niveau de l'enseignement général

❖ Série littéraire :

- Seconde A (*Philosophie et Lettres*)

C'est une série qui te prépare à entreprendre des études supérieures en littérature à l'université. Faire une série littéraire nécessite des connaissances suffisantes en français, en anglais, et en histoire-géographie. Il te faut surtout assimiler correctement la grammaire française, anglaise, aimer la lecture et avoir une bonne pratique de l'expression écrite et orale.

Matières enseignées en seconde A et leurs coefficients :

**Français=5 ; Hist. /Géo=3 ; Anglais= 3 ; Philosophie= 2 ; Allemand, Arabe
ou Espagnol =2 ; Maths=3 ; PC=2 ; SVT=2 ; EPS=2**

❖ **Série Scientifique :**

- Seconde C (Mathématiques, Sciences Physiques et SVT)

La seconde C est une série scientifique. Elle est indiquée pour les élèves ayant un projet professionnel dans les domaines scientifiques ou techniques. Elle requiert que tu aies de bonnes aptitudes en mathématiques, en Sciences Physiques (PC) et en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). A la fin de la 2nde C, il y a deux séries de 1^{ère} : la 1^{ère} D pour ceux qui excellent en Maths et en SVT et la 1^{ère} C pour ceux qui excellent en Maths et en PC ;

Matières enseignées en seconde C et leurs coefficients :

**Maths=6 ; PC=6 ; SVT=3 ; Français=3 ; Hist. /Géo= 2 ; Anglais=2;
Philosophie= 2 ; EPS=2**

b) Au niveau de l'Enseignement Technique

Dans l'enseignement technique on a deux options : la technique industrielle et la technique tertiaire.

❖ **L'enseignement technique industriel**

Pour ce type d'enseignement, il y a une seule seconde : la seconde Technique Industrielle (TI).

- La Seconde TI (Mathématiques et Technique)

La seconde TI est une série technique qui requiert de bonnes connaissances en mathématiques et en sciences physiques. Il faut également avoir de bonnes aptitudes en dessin et aimer les manipulations et les réalisations concrètes pour y être orienté.

Matières enseignées en seconde TI et leurs coefficients :

**Maths Gles =6 ; PC=4 ; Français=2 ; Hist. /Géo=1 ; Anglais=2 ; EPS=2 ;
Dessin technique =4 ; Electrotechnique=2 ; Atelier/Terrain=3 ;
Philosophie=2**

Après la seconde TI, tu as la possibilité de choisir entre plusieurs séries :
Mathématiques et technique : série E ; Fabrication Mécanique : série F1 ;
Electronique : série F2 ; Electrotechnique : série F3 et Génie civil : série F4

❖ **L'enseignement technique tertiaire**

L'enseignement technique tertiaire comporte deux types de seconde : la seconde AB3 et la seconde H.

- ***La seconde AB3 (Administration et Gestion)***

La seconde **AB3** prépare aux métiers de l'administration et de la gestion. L'élève doit avoir des connaissances en mathématiques et une bonne pratique de l'expression écrite et orale en français et en anglais.

Matières enseignées en seconde AB3 et leurs coefficients :

**Maths Gles =3 ; Maths Financières =1 Français=4 ; Hist. /Géo=2 ; Anglais=3 ;
EPS=2 ; Initiation Comptable =3 ; Initiation Economique =3 ;
Dactylographie=3 ; Economie Sociale et Familiale=1 ; Sténographie=3,
Organisation Des Entreprises =3, Philosophie = 2**

La seconde AB3 conduit à deux séries en 1ère : la série **G1** (techniques administratives de gestion appelée secrétariat) et la série **G2** (techniques quantitatives de gestion appelée comptabilité).

- ***La seconde H (Informatique)***

L'informatique est un domaine qui te permet de faire le traitement automatique de l'information. Elle est indispensable pour la communication et la gestion des entreprises et des administrations modernes. La série **H** forme les élèves dans ce domaine. Elle requiert que tu aies le sens de l'organisation, un esprit logique et de bonnes connaissances en maths, français et anglais.

Matières enseignées en seconde H et leurs coefficients :

Initiation à la Programmation Informatique =4. ; Structure d'un Ordinateur =2 ; Numération et Circuits logiques N et CL =3, Droit = 3 ; Maths Gles et Maths Financières =3 ; Physique Appliquée =3; Français=3 ; Anglais=2; EPS=2 ;Comptabilité Informatique=3 ; Technologie informatique =3 ; Philosophie = 2

❖ Les lycées polyvalents

En plus des lycées d'enseignement général et technique, il existe des lycées polyvalents qui associent l'enseignement général et des options techniques et professionnelles (Électricité, génie civil, mécanique, etc. au choix). C'est cette association d'enseignement général et d'option technique qui a créé la nouvelle série appelée : série C prime.

L'élève qui va prendre comme option la 2nde C prime après la 3ème va suivre en plus des matières de la série C, des matières techniques théoriques en classe et va par la suite faire la pratique dans les centres de formation professionnelle de sa ville.

Si l'élève valide la classe de 2nde C prime, il passe en 1ère D prime. Là, il a le droit de passer le Brevet d'étude professionnelle (BEP) dans l'option technique qu'il a choisie en 2nde C prime (Électricité, génie-civil, mécanique, etc.). Par la suite, pour terminer son cycle, il a la possibilité d'aller soit en Terminale D pour passer un bac scientifique, soit en Terminale D prime où il peut passer un Bac professionnel de son option.

Liste des lycées polyvalents

Localité	Etablissement	Spécialité
Dédougou	Lycée Municipal Dédougou	Electrotechnique
		Maintenance de véhicules automobiles
		Electrotechnique
	Lycée Provincial Dédougou	
Ouagadougou	L. Jeunes Filles de Kamboinsin	Agriculture
	Lycée Mixte de Gounghin	Génie civil/construction

	Lycée Philippe Zinda K.	Maintenance de véhicules automobiles
Koudougou	Lycée Provincial de Koudougou	Electrotechnique
		Electronique
Bobo-Dioulasso	Lycée Municipal d'Accarville	Electronique
		Structure Métallique
	Lycée Municipal Sanny Sanon	Structure Métallique
		Electronique
Farakô-Ba (Hauts-Bassins)	Lycée Polyvalent de Farakô-Ba	Agriculture
Yako	Lycée Polyvalent de Yako	Informatique
		Agriculture
Ouahigouya	Lycée Yamwaya	Electronique
		Agroalimentaire
Ziniaré	Lycée Provincial Bassy	Maintenance de véhicules automobiles
		Froid et climatisation
Gaoua	Lycée Provincial Bafuji de Gaoua	Electrotechnique

1. La Formation Professionnelle

La formation professionnelle te forme à un métier précis. Ses diplômes peuvent te permettre de poursuivre des études dans la même filière.

Elle comporte trois cycles : court, moyen et long.

❖ Le cycle court

Le cycle court prépare au diplôme du **Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)**. Il dure 4 ans après le Certificat d'Etude Primaire (CEP) et concerne plusieurs domaines tels que :

- **les CAP tertiaires ou commerciaux** : Aide-comptable, Employé de bureau, Cuisine, etc. ;
- **les CAP industriels** : Construction métallique, Mécanique auto, Broderie, Maçonnerie-construction, Maçonnerie-dessin, Electricité, Electronique, Mécanique Générale, Menuiserie, Froid et Climatisation, etc.

❖ **Le cycle moyen**

Le cycle moyen aboutit au diplôme du **Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)**. Il dure 2 ans après le BEPC ou le CAP (de la même option).

On distingue :

- **les BEP tertiaires ou commerciaux** : Techniques de Vente et de Commercialisation (TVC), Communication Administrative et Secrétariat (CAS), Administration Commerciale et Comptable (ACC), Informatique, Restaurant, Cuisine, Techniques de l'Information Documentaire, etc. ;
- **les BEP industriels** : Electronique, Electrotechnique, Electromécanique, Mécanique Générale, Maintenance Auto, Froid et Climatisation, Maintenance Industrielle, Topographie, Agronomie, Zootechnie, Agroalimentaire, Coupe-couture, Construction, Construction métallique, etc.

❖ **Le cycle long**

Le cycle long conduit au diplôme de **Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)**. Il a une durée de 2 ans après le BEP de la même option. Les domaines concernés sont entre autres Electrotechnique, Maintenance auto, Structures métalliques, Agroalimentaire, Génie Civil option Construction, Génie Civil option Travaux Publics, Restaurant, Coupe-couture, Maintenance en Audiovisuelle Electronique (MAVELEC), Agriculture, Bureautique option Secrétariat, Bureautique option Comptabilité, Froid et climatisation etc.

Certains Bac Pro te permettent de poursuivre des études supérieures.

IV. Les critères d'entrée en seconde et en 1ère année BEP

Il existe deux (2) modalités d'accès en classe de seconde à savoir le concours d'entrée en seconde 2^{nde} et le recrutement.

1. Le concours

Le concours d'entrée en classe de seconde des lycées est ouvert aux élèves des classes de troisième régulièrement inscrits dans un établissement secondaire public ou privé d'enseignement général et âgés d'au plus 18 ans au 31 décembre

de l'année en cours. Il a lieu en même temps que l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Les épreuves écrites ci-après de l'examen du BEPC, constituent le concours d'entrée en classe de 2^{nde} :

- | | |
|------------------|--------------------------------------|
| 1. Français | 4. Sciences de la Vie et de la Terre |
| 2. Mathématiques | 5. Histoire et Géographie |
| 3. Anglais écrit | |

Seront admis au concours d'entrée en 2^{nde} les candidats ayant obtenu les meilleures moyennes dans ces matières et qui seront retenus en fonction du nombre de places disponibles.

Pour les candidats âgés de 19 ans au 31 décembre de l'année en cours, les meilleurs seront orientés uniquement en première année BEP et affectés dans les lycées techniques, professionnels publics ou privés conventionnés suivant le nombre de places disponibles.

NB : *Les élèves âgés d'au plus 18 ans ont le choix entre l'entrée en 2^{nde} et l'entrée en 1^{ère} année BEP.*

2. Le recrutement

Dans la limite des places disponibles, les recrutements pour compléments d'effectifs peuvent se faire sur examen de dossiers ou sur test. La date du recrutement et le nombre d'élèves à recruter dépend de chaque établissement. Il vous appartient de vous renseigner auprès de l'établissement choisi.

ATTENTION ! Si vous n'êtes pas sûr qu'un établissement privé possède **l'agrément (autorisation d'ouverture) de l'Etat**, vous devez vous informer auprès des structures compétentes (directions provinciales ou régionales) avant de vous y inscrire. Un établissement non reconnu par l'Etat ne peut pas présenter des candidats au Baccalauréat comme régulièrement inscrits mais plutôt en candidats libres.

V. La bourse scolaire

Les élèves qui travaillent très bien en classe peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat pour leurs études : c'est la bourse scolaire.

1. Critères pour bénéficiaire de la bourse scolaire

- être de nationalité burkinabè ;
- déposer un dossier complet de demande de bourse ;
- être régulièrement inscrit dans un établissement public ou privé conventionné au Burkina Faso ;
- être admis à l'entrée en seconde ou en 1ère année BEP ;
- être âgé (e), au plus au 31 décembre de l'année en cours, de :
 - 18 ans pour l'entrée en seconde ;
 - 19 ans pour l'entrée en 1ère année BEP ;
 - 21 ans pour la 1ère année Bac pro.

NB : Tout changement d'option autre que celle choisit au moment du dépôt du dossier du BEPC, du CAP ou du BEP entraîne le rejet du dossier de candidature à la bourse.

2. Conditions pour conserver la bourse scolaire

- avoir de bons résultats scolaires
- être discipliné
- ne pas redoubler deux (02) fois entre la 2nde et la Terminale.

3. Conditions de perte de la bourse scolaire

- l'exclusion
- l'indiscipline
- l'octroi d'une autre bourse
- l'absence non justifiée aux devoirs ;

NB : En cas de changement d'établissements, l'élève boursier doit déposer un dossier de transfert de bourse.

VI. Les conseils pratiques pour réussir sa classe

Les seules aptitudes intellectuelles ne sont pas suffisantes pour la réussite. Il te faut en plus avoir certains comportements et attitudes indispensables pour le succès. Si tu es soucieux de ton avenir, tu dois :

- être discipliné et assidu aux cours ;
- apprendre régulièrement tes leçons et ne pas sélectionner les matières ;
- argumenter et démontrer dans les devoirs ;
- maîtriser la langue d'enseignement qui est le français ;

- échanger avec tes professeurs pour mieux comprendre;
- travailler en équipe avec tes camarades;
- avoir un projet professionnel et toujours t’informer auprès de tes enseignants ou d’autres professionnels sur ce projet;
- respecter tes enseignants, le personnel de l’administration et tes camarades ;
- être ordonné en classe et à la maison ;
- éviter de tricher en classe;
- éviter la fraude aux examens ;
- éviter la mauvaise compagnie ;
- être propre et soigneux en tout.

NB : La fraude aux examens et concours est une faute grave qui est sanctionnée.

VII. Les sources d’information sur l’orientation scolaire et professionnelle

Pour faire un bon choix d’orientation, il te faut recueillir, dès le début de l’année scolaire, le maximum d’informations. Pour cela, plusieurs personnes et des structures peuvent te guider et te conseiller. Il y a :

- les agents vie scolaire ;
- les professeurs et surtout le professeur principal ;
- les conseillers d’orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui sont des professionnels de l’orientation.

Pour toutes informations complémentaires, contactez

La DIOSPB : 25 65 22 69

www.diospb.education.gov.bf

Facebook: Diospb officiel

Ou

Les Directions Provinciales ou Régionales de l’Enseignement Post primaire et Secondaire